

à : Monsieur le Président de l'Université de Lille

copie à :

Madame la Directrice générale des Services

Madame la Directrice des Ressources Humaines

Monsieur le Président,

Le SNESUP-FSU à l'Université de Lille s'inquiète vivement du retard considérable qui affecte le paiement des heures complémentaires des enseignant-es et enseignant-es-chercheur-es. En effet, selon nos informations, un nombre important d'heures complémentaires, réalisées durant l'année universitaire 2020-2021 dans plusieurs composantes de l'université, n'ont toujours pas été payées à ce jour, alors que leur paiement avait été promis pour novembre 2021. Pire, il a été annoncé récemment que celui-ci n'interviendrait pas même en décembre 2021, mais « au mieux » en janvier 2022.

Nous sommes bien persuadé-es que ce retard ne saurait être imputé aux personnels chargés de la paie, mais bien plutôt aux divers changements de logiciels et autres fusions, lesquels ont sans conteste considérablement compliqué leur tâche, ainsi qu'à la masse de travail supplémentaire engendrée pour ces personnels par le déficit d'enseignant-es et enseignant-es-chercheur-es titulaires, obligeant l'université à recourir de manière effrénée à l'artifice d'heures supplémentaires sous-payées, effectuées par des personnels titulaires ou des vacataires en nombre de plus en plus important.

Il n'en demeure pas moins que ce retard ne peut être toléré plus longtemps par les personnels auxquels l'université doit le paiement de leur travail. Personne ne comprendrait que l'université devenue aujourd'hui la plus grande de France peine à ce point à respecter les règles les plus élémentaires du Droit du travail, de même qu'il serait pour le moins fâcheux que d'aucuns puissent la suspecter de chercher à « gagner du temps » sur le paiement des créances dues, afin de présenter un solde de trésorerie positif, par exemple...

Nous ne doutons donc pas que vous aurez à cœur de faire cesser cette situation contraire à la fois au Droit et à la Justice, en faisant procéder au plus vite à des avances immédiates sur salaire pour les montants dûs au titre des heures complémentaires de 2020-2021, pour tous les personnels qui en feront la demande auprès de vos services.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos sincères salutations,

Pour le SNESUP-FSU à l'université de Lille, les co-secrétaires

Thomas Alam

A stylized, abstract signature consisting of several overlapping lines forming a star-like shape.

Claire Bornais

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'CBornais'.